

Caisse de retraite paritaire
de l'artisanat du bâtiment
du canton du Valais



EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION 2008

SOMMAIRE

	page
I. RAPPORT D'ACTIVITE	3
II. COMPTES ANNUELS	4
2.1 BILAN	4
2.2 COMPTE D'EXPLOITATION	5
2.3 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS	6
III. CONCLUSION	11
IV. STATISTIQUES	12

I. Rapport d'activité

1.1 Le conseil de fondation

Le conseil de fondation s'est réuni à 3 reprises durant l'année pour traiter les différents éléments suivants :

- Décision d'attribuer un taux de rémunération de 4.25% sur les comptes individuels des assurés en 2007
- Acceptation des comptes 2007
- Décision du taux de cotisations 2008
- Nomination de M. Michel Cretton comme nouveau membre du conseil en remplacement de M. Jean-Claude Roux
- Formation personnelle sur les thèmes suivants :
 - Notions actuarielles de base
 - Technique de réassurance
- Délégation des compétences aux commissions de placement et immobilière
- Indexation des rentes au renchérissement
- Examen de la situation financière de la caisse

1.2 La commission de placement

La commission de placement s'est réunie 3 fois en 2008. Ses principales activités peuvent se résumer comme suit :

- investissement de 53 millions de francs dans les diverses classes d'actifs
- suivi du taux de couverture de la caisse

La caisse a donc perdu 16.82 % en 2008 sur le portefeuille investi pendant que l'indice cédait 13.36 %, soit un retard de 3.46 %.

Les explications d'un tel retard sont nombreuses. Il faut bien comprendre que 2008 a été une année « exceptionnelle » dans tous les sens du terme et que la plupart des caisses de pension se retrouvent avec un fort retard sur leur indice de référence. Autre preuve si l'en est, la performance de l'indice LPP 25 s'établit à -11.77 %, alors que celle de l'indice LPP 40 a cédé - 21.08 %. On remarque donc que le résultat de la CAPAV est parfaitement dans la moyenne, puisque la caisse se situe entre les deux chiffres, aussi bien du point de vue du résultat, que du point de vue de l'allocation d'actifs.

1.3 La commission immobilière

La commission s'est réunie 7 fois durant l'année.

Elle a siégé à plusieurs reprises avec le consortium d'architectes SMS afin de finaliser les plans, traiter les oppositions, octroyer les mandats d'ingénieurs et déterminer les critères d'attribution des mandats pour les différentes branches concernées pour le futur immeuble Dixence-Berchtold.

Elle a attribué la grande partie des mandats pour l'immeuble Dixence-Berchtold pour un montant de plus de CHF 18'000'000.--

Elle aussi décidé d'acheter l'immeuble Alexandra à la route du Simplon 27 à Sierre.

Elle en outre décidé de faire une offre en vue d'acquérir les terrains que la ville de Sion possède dans le quartier de Champsec et esquissé un projet d'éco-quartier intergénérationnel sur ces parcelles.

II. Comptes annuels

2.1 Bilan

<u>A C T I F</u>	<u>Notes</u>	31.12.2008	31.12.2007
Placements	6.4	443'568'408.07	502'221'425.35
Liquidités		16'097'254.29	15'500'626.88
Débiteurs employeurs		11'186'339.55	10'266'653.20
Autres débiteurs		1'779'292.09	1'502'219.02
Placements à terme BR		30'480'000.00	31'580'000.00
Prêts directs		34'690'062.95	28'112'864.30
Titres		221'223'944.12	287'515'909.81
Fonds placements immobiliers		46'425'361.32	55'387'170.14
Immeubles en directs	6.7.2	81'686'153.75	72'355'982.00
Comptes de régularisation actif		4'731'701.37	4'760'462.78
Actifs transitoires		864'101.45	811'460.25
Intérêts courus		3'867'599.92	3'949'002.53
T O T A L D E L ' A C T I F		448'300'109.44	506'981'888.13
<u>P A S S I F</u>			
Dettes		9'000'427.00	7'801'019.90
Fonds de garantie LPP		73'825.05	41'589.95
Dettes envers d'autres Institutions	7.1	8'926'601.95	7'759'429.95
Comptes de régularisation passif		169'516.70	176'852.15
Passifs transitoires		169'516.70	176'852.15
Réserve de contributions de l'employeur	6.8	1'507'445.45	750'345.90
Provisions non techniques	5.8	4'000'805.31	4'557'149.81
Provision de financement peintres		28'645.80	29'380.75
Provision de financement électriciens		3'972'159.51	4'527'769.06
Capitaux de prévoyance		435'729'085.00	398'775'507.10
Capital de prévoyance des assurés actifs	5.2	370'323'650.00	341'485'135.10
Capitaux de prévoyance bénéficiaires de rentes	5.4.	65'405'435.00	57'290'372.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes invalides		12'679'743.00	11'346'685.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes d'enfants d'invalides		1'645'949.00	1'457'500.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes de veufs/veuves		16'042'941.00	14'755'741.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes d'orphelins		855'875.00	679'565.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes de retraités		34'117'692.00	28'980'045.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes enfants de retraités		63'235.00	70'836.00
Provisions techniques	5.6	16'179'764.54	16'596'678.54
Provision LFLP		809'241.10	809'241.10
Provision de longévité		3'208'257.00	2'535'665.00
Provision de fluctuation des risques		9'863'200.00	8'915'600.00
Provision d'adaptation		1'999'066.44	4'036'172.44
Provision maintien taux conversion		300'000.00	300'000.00
Réserve de fluctuation de valeurs	6.3	0.00	78'324'334.73
Réserve de fluctuation de valeurs		0.00	78'324'334.73
Fonds libres / Découvert		-18'286'934.56	0.00
T O T A L D U P A S S I F		448'300'109.44	506'981'888.13

2.2 Compte d'exploitation

	Notes	2008	2007
Cotisations et apports ordinaires et autres		40'400'135.30	36'558'601.30
Cotisations des assurés et employeurs	7.2	38'844'550.05	35'062'859.25
Primes uniques de rachats		377'025.40	845'887.80
Apport des nouveaux employeurs		160'520.55	155'400.25
Apport dans la réserve de contributions des employeurs	6.8	880'000.00	339'966.25
Subsides du fonds de garantie		138'039.30	154'487.75
Prestations d'entrée		15'946'764.67	13'901'184.60
Apports de libre passage		15'829'252.67	13'809'609.65
Remboursement vmt anticipé pour la propriété du logement et divorce	7.3	117'512.00	91'574.95
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		56'346'899.97	50'459'785.90
Prestations réglementaires		-12'996'382.45	-12'056'356.65
Rentes versées	7.4	-6'030'246.50	-5'699'942.70
Prestations en capital au décès		-248'529.90	-283'941.70
Prestations en capital à la retraite		-6'497'924.55	-6'072'472.25
Prestations en capital aux veufs/veuves		-219'681.50	0.00
Prestations de sortie	7.5	-13'502'852.50	-14'175'333.60
Prestations de libre passage en cas de sortie	7.5.1	-10'038'769.65	-10'793'324.50
Versements anticipés pour la propriété du logement et les divorces	7.5.2	-3'464'082.85	-3'382'009.10
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-26'499'234.95	-26'231'690.25
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques	5	-37'293'763.45	-35'026'302.00
Dissolution(+) Constitution(-) de capitaux de prévoyance assurés actifs	5.2	-26'915'592.65	-22'226'355.35
Dissolution(+) Constitution(-) de capitaux de prévoyance bénéf. de rentes	5.4	1'337'046.45	5'249'280.00
Dissolution(+) Constitution(-) de provisions techniques	5.6	416'914.00	-2'991'613.00
Dissolution(+) Constitution(-) réserves contributions des employeurs	6.8	-757'099.55	-300'345.90
Rémunération du capital épargne		-9'227'188.40	-12'655'460.80
Rémunération des capitaux de prévoyance de bénéficiaires de rentes		-2'147'843.30	-2'101'806.95
Produits de prestations d'assurance		764'586.85	1'809'195.00
Prestations reçues du réassureur et autres IP	7.6	320'693.80	352'725.20
Prestations acquises à la fondation		443'893.05	1'456'469.80
Charges d'assurance		-306'122.70	-333'929.60
Primes de réassurance		-82'702.30	-133'367.50
Cotisations au fonds de garantie		-219'563.10	-193'811.40
Prestations spéciales anciens assurés		-3'857.30	-6'750.70
Résultat net de l'activité d'assurance		-6'987'634.28	-9'322'940.95
Résultat net des placements	6.7	-87'768'294.82	19'993'616.05
Intérêts, rendements de la fortune mobilière	6.7.1.	-90'314'057.84	18'765'282.56
Intérêts débiteurs	6.7.4.	-213'857.25	-258'602.25
Résultat net de l'exploitation des immeubles	6.7.2.	3'468'832.56	2'152'225.07
Frais bancaires et de gestion des titres	6.7.5.	-709'212.29	-665'289.33
Autres produits	7.7	15'931.20	15'162.60
Autres frais	7.8	-144'391.39	-123'950.15
Frais d'administration	7.9	-1'726'880.00	-1'642'662.90
Excédent des produits/charges avant constitution/dissolution réserve fluctuation valeurs		-96'611'269.29	8'919'224.65
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	6.3	78'324'334.73	-8'919'224.65
Dissolution (+) Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeurs		78'324'334.73	-8'919'224.65
Excédent des produits / Excédent des charges		-18'286'934.56	0.00

2.3 Commentaires sur les comptes annuels

1. Bases et organisation

1.1 Forme juridique et but

La Caisse de retraite paritaire de l'artisanat du bâtiment du canton du Valais - CAPAV est une institution de prévoyance autonome de siège social à Sion. Sa forme juridique est la fondation au sens des art. 80 ss du CC.

CAPAV a pour but d'assurer les personnes exerçant une activité au service des entreprises affiliées ainsi que leurs ayants droit contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité ou du décès.

1.2 Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La fondation est inscrite au Registre de la prévoyance professionnelle du canton du Valais sous le No 36. Elle cotise au fonds de garantie LPP.

1.3 Acte de fondation et règlements

		Modifié le
Acte de fondation	25.03.1994	
Règlement de prévoyance	01.01.2007	12.06.2007
Règlement sur les versements pour l'EPL	01.01.1995	
Règlement de placements	01.06.2006	01.06.2008
Règlement pour les passifs de nature actuarielle	01.01.2006	
Règlement pour la liquidation partielle	01.01.2006	

1.4 Organe de gestion / Droit à la signature

Les organes de la CAPAV sont le Conseil paritaire (16 membres); la commission de placement (8 membres), la commission immobilière (4 membres). Le Conseil paritaire est responsable du contrôle de l'administration de la Caisse et nomme les représentants à la commission de placement et à la commission immobilière. Chaque membre du conseil de fondation dispose du droit de signature à deux.

	<u>Fonction</u>	<u>Mandat</u>	
Anselm Mutter ^{1) 2)}	président	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AVMPP
Bertrand Zufferey ^{1) 2)}	vice-président	01.07.2006 - 30.06.2010	T* SCIV
Michel Cretton ^{1) 2)}	membre	01.07.2008 - 30.06.2012	E* AVEMEC
Joël Gaillard	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AVEMEC
Albin Dubosson	membre	01.07.2007 - 30.06.2011	E* AVEMEC
Gilles Granges	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AVMPP
Bernard Michellod ¹⁾	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* SUISSETEC
Alain Zuber	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AMFA
Philippe Grau ¹⁾	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AVIE
Bernard Tissières	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* SCIV
Pascal Roth	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* SCIV
François Thurre ¹⁾	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* SCIV
Jeanny Morard ^{1) 2)}	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* UNIA
Serge Aymon	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* UNIA
Charles-Henri Rudaz ¹⁾	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* UNIA
German Eyer	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* UNIA

E* = représentant employeurs ¹⁾ membre de la commission de placement

T* = représentant travailleurs ²⁾ membre de la commission immobilière

1.5 Gérance

Bureau des Métiers
Av. de Tourbillon 33
1950 Sion
Tél. : 027 / 327 51 46
Fax : 027 / 327 51 76

M. Gabriel Décaillet
Directeur

M. Eric Moix
Gérant

Le directeur et le gérant disposent du droit de signature collective à deux avec le président, le vice-président, le responsable financier et entre eux.

1.6 Expert, organe de contrôle et autorité de surveillance

1.6.1 Expert agréé en prévoyance professionnelle

Pittet Associés SA, Bureau d'experts en prévoyance professionnelle, Genève

1.6.2 Organe de contrôle

PricewaterhouseCoopers SA, Sion

1.6.3 Autorité de surveillance

Autorité de surveillance des Fondations et Institutions de prévoyance du canton du Valais, Sion. (No 36)

1.7 Employeurs affiliés

	2008	2007
Plan "Standard"	959	977
Plan "Plus"	71	56
Plan "Optimal"	56	47
Total employeurs affiliés	1'086	1'080

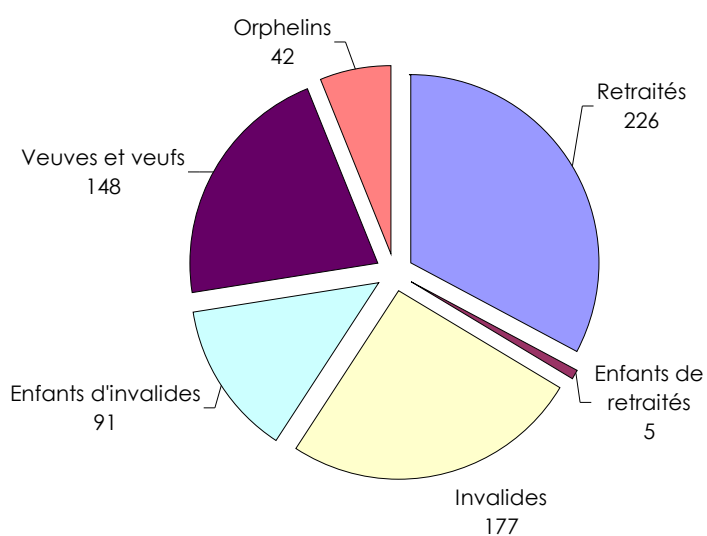
2. Membres actifs et bénéficiaires de rentes

2.1 Assurés actifs

	2008	2007
Plan "Standard"		
- Hommes	5'110	4'821
- Femmes	484	440
Total	5'594	5'261
Plan "Plus"		
- Hommes	170	160
- Femmes	51	37
Total	221	197
Plan "Optimal"		
- Hommes	130	114
- Femmes	25	23
Total	155	137
Total assurés actifs	5'870	5'575

2.2 Bénéficiaires de rentes

	2008	2007
Retraités	226	209
- Hommes	211	
- Femmes	15	
Enfants de retraités	5	5
- Garçons	2	
- Filles	3	
Invalides	177	180
- Hommes	168	
- Femmes	9	
Enfants d'invalides	91	95
- Garçons	54	
- Filles	37	
Veuves et veufs	148	141
- Hommes	2	
- Femmes	146	
Orphelins	42	41
- Garçons	23	
- Filles	19	
Total	689	671



3 Plans d'assurance

3.1 Explication des plans de prévoyance

Le plan de prévoyance adopté par la Caisse est un plan en primauté de cotisations. Les conditions des différents plans d'assurance "Standard", "Plus" et "Optimal" de la CAPAV peuvent se résumer selon le tableau ci-après.

Plans d'assurance

	STANDARD	PLUS	OPTIMAL
Salaire assuré	Salaire AVS	Salaire AVS	Salaire AVS
Prestations d'invalidité			
Rente d'invalidité	25.00%	40.00%	50.00%
Rente d'enfant d'invalidité	5%	5%	5%
Délai d'attente	24 mois	24 mois	24 mois
Libération du service des primes	2 mois	2 mois	2 mois
Prestations de survivants			
Rente de veuve/veuf	15.00%	20.00%	40.00%
Rente d'orphelin	5%	5%	5%
Capital décès	avoir de vieillesse acquis	avoir de vieillesse acquis	avoir de vieillesse acquis
Prestations de retraite			
Rente de retraite	7.20%	7.20%	7.20%
Rente d'enfant de retraité (en % de la rente de vieillesse)	20%	20%	20%
Bonif. de vieillesse	en % du sal. assuré	en % du sal. assuré	en % du sal. assuré
18 - 24 ans	5.00%	5.00%	6.50%
25 - 34 ans	5.00%	5.00%	6.50%
35 - 44 ans	7.1%	7.1%	8.50%
45 - 54 ans	10.7%	10.7%	11.50%
55 - 64/65 ans	12.8%	12.8%	13.50%
NB: Les bonifications de vieillesse sont limitées à un salaire de 7x la rente AVS simple maximale.			

3.2 Financement, méthodes de financement

Le financement de ces différents plans est assuré par des prélèvements sur les salaires de la façon suivante

Part de l'employeur	5 %	5,5 %	8 %
Part du travailleur	5 %	5,5 %	6 %
Total	10 %	11 %	14 %

4 Commentaires sur les placements

4.1 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	2008	2007
Fortune sociale	437'622'720.29	498'253'670.18
Capitaux de prévoyance	435'729'085.00	398'775'507.10
Provisions techniques	20'180'569.85	21'153'828.35
CAPITAUX DE PREVOYANCE ET PROVISIONS TECHNIQUES	455'909'654.85	419'929'335.45
Degré de couverture selon l'article 44 OPP2	96.00%	118.65%
Fortune sociale	437'622'720.29	498'253'670.18
Capitaux de prévoyance	435'729'085.00	398'775'507.10
Provisions techniques	18'181'503.41	17'117'655.91
CAPITAUX DE PREVOYANCE ET PROVISIONS TECHNIQUES	453'910'588.41	415'893'163.01
Degré de couverture en liquidation	96.41%	119.80%

4.2 Présentation des placements par catégorie

Actifs en CHF	2008		2007	
	%		%	
Liquidités	3.63%	16'097'254.29	3.09%	15'500'626.88
Débiteurs	2.92%	12'965'631.64	2.34%	11'768'872.22
Placement à terme BR	6.87%	30'480'000.00	6.29%	31'580'000.00
Prêts et dépôts	7.82%	34'690'062.95	5.60%	28'112'864.30
TOTAL PLACEMENTS BR ET DIRECTS	14.69%	65'170'062.95	11.89%	59'692'864.30
Obligations suisses en CHF	3.60%	15'968'782.38	2.94%	14'763'181.67
Obligations étrangères en CHF	1.00%	4'436'100.00	0.30%	1'529'700.00
TOTAL OBLIGATIONS EN CHF	4.60%	20'404'882.38	3.24%	16'292'881.67
Obligations en devises	18.09%	80'237'858.67	18.40%	92'389'164.90
Actions suisses	10.42%	46'230'617.94	12.88%	64'695'797.89
Actions étrangères	8.81%	39'056'619.15	14.40%	72'331'840.23
TOTAL ACTIONS	19.23%	85'287'237.09	27.28%	137'027'638.12
Débiteurs étrangers (ss immob.)	27.89%	123'730'577.82	33.10%	166'250'705.13
Fonds de placements divers	7.96%	35'293'965.98	8.32%	41'806'225.12
Immobilier - placements directs	18.42%	81'686'153.75	14.41%	72'355'982.00
Immobilier - placements indirects	10.47%	46'425'361.32	11.03%	55'387'170.14
TOTAL IMMOBILIER	28.88%	128'111'515.07	25.44%	127'743'152.14
TOTAL DES PLACEMENTS	100.00%	443'568'408.07	100.00%	502'221'425.35

5 Autres informations relatives à la situation financière

Découvert / Explications des mesures prises

Le conseil de fondation, vu la situation de découvert a, d'entente avec son expert, pris les mesures suivantes :

- Il a analysé le plan d'assurance afin de vérifier si le découvert était d'origine structurelle. Les résultats ont montré que le plan est, structurellement bénéficiaire de plus de CHF 2 millions.
- Il a décidé de procéder à une analyse de congruence Actif/Passif afin de confronter les espérances de rendement des différentes classes d'actifs et leur volatilité. Les résultats de cette analyse seront remis au conseil en même temps que l'expertise de la caisse en fin d'année.
- Il a autorisé la commission de placement a ne pas « rebalancer » le portefeuille et à sous pondérer les classes d'actifs à risque comme les actions et les obligations en devises et en corollaire, autorisé une sur pondération des obligations suisses et de l'immobilier. La commission de placement est même autorisée à aller en dessous de la barre tactique inférieure et ce, jusqu'à la mise en pratique de la nouvelle allocation stratégique.
- Il a analysé les différentes mesures financières possibles pour résorber le découvert, si celui-ci devait s'aggraver d'ici le 31.12.2009.
- Il a décidé de ne pas prendre de mesures durant le premier semestre de l'année 2009 et de garder une vue à long terme sur les résultats attendus en raison des éléments suivants qui sont des atouts importants de CAPAV :
 - Le bénéfice structurel du plan d'assurance supérieur à 2 millions de francs encore en 2008.
 - Le cash flow positif annuel supérieur à 30 millions qui permet de financer tous les retraits en espèces, tous les transferts et autres retraits pour l'encouragement sans restrictions, ainsi que les investissements immobiliers en cours.
 - Le rapport très positif entre les actifs et les bénéficiaires de rentes qui se situe à 6/1.

Le conseil se réunit régulièrement afin de suivre attentivement l'évolution du découvert et de prendre des mesures si nécessaire.

III. Conclusion

Le Conseil de fondation exprime sa gratitude aux affiliés pour la confiance qu'ils lui ont témoignée.

Le Conseil exprime aussi sa reconnaissance aux collaborateurs et aux collaboratrices du Bureau des Métiers qui ont assuré la gestion administrative de la Caisse.

Sion, juin 2009

BUREAU DES METIERS

Le Directeur :



Gabriel Décaillet

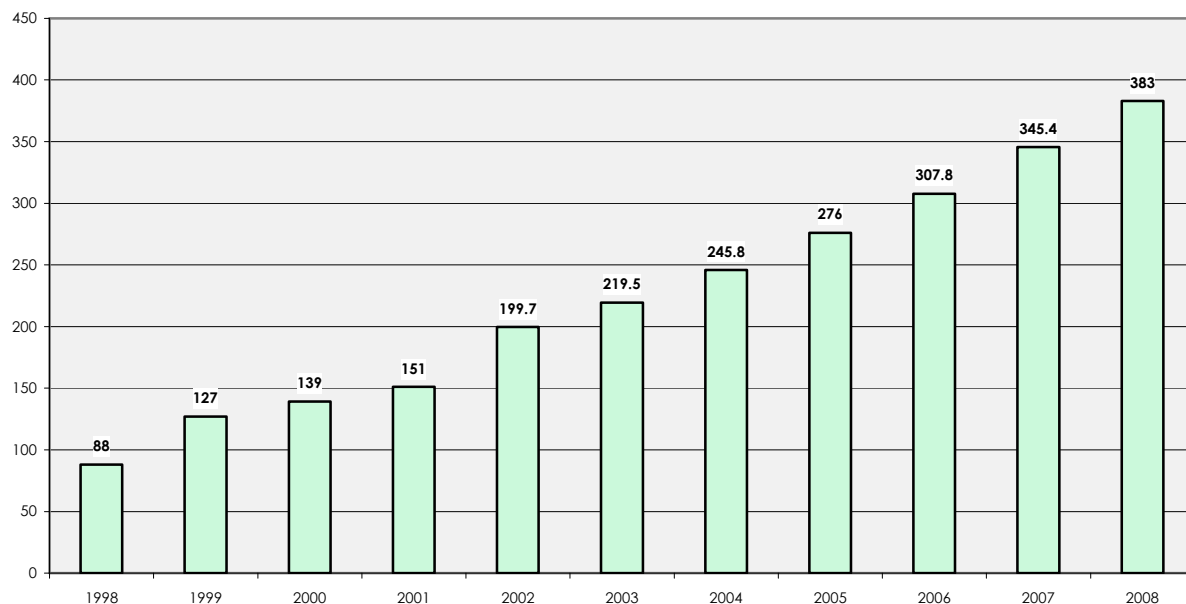
Le Gérant :



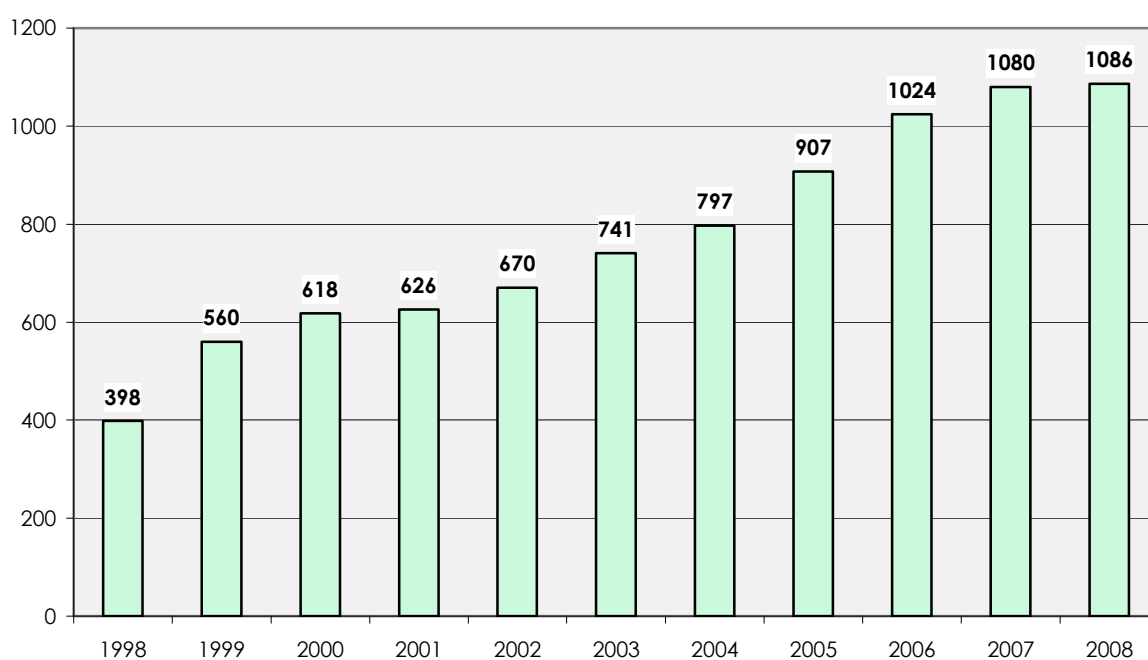
Eric Moix

IV. Statistiques

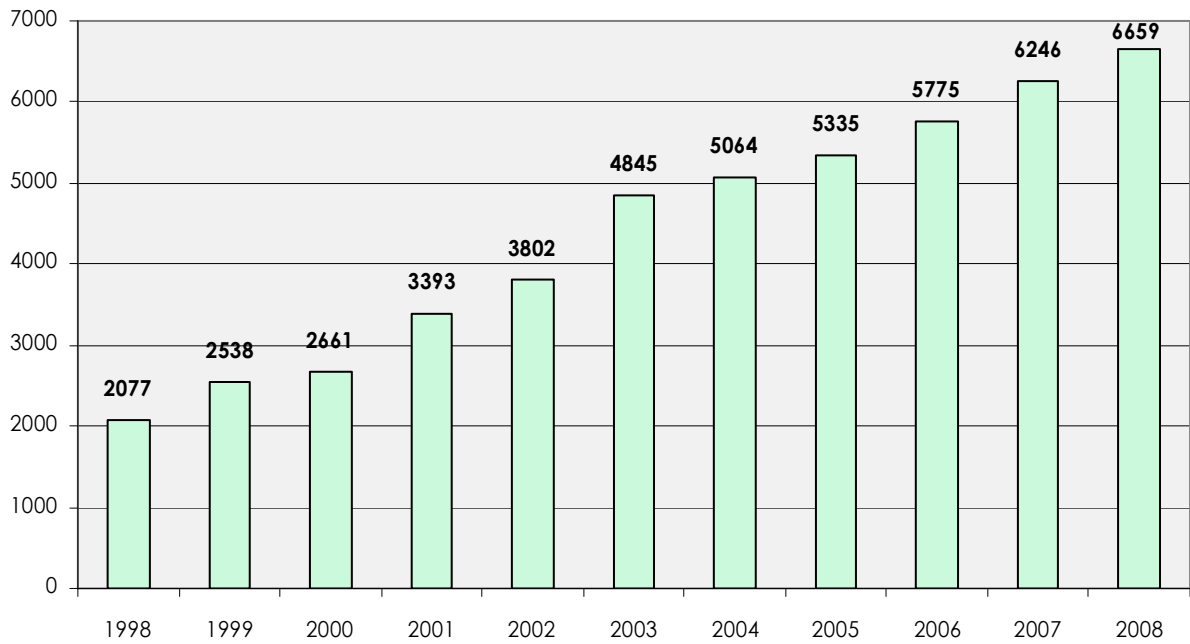
Evolution des salaires soumis à cotisations en millions de CHF



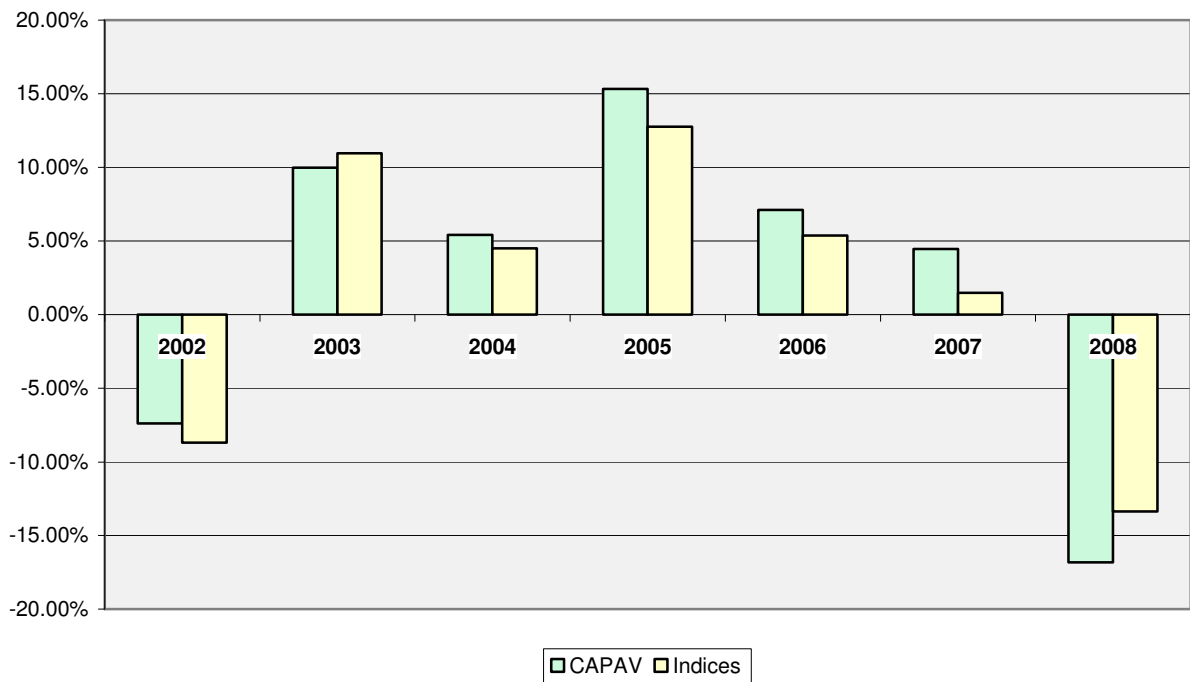
Evolution des entreprises affiliées



Evolution du nombre d'assurés

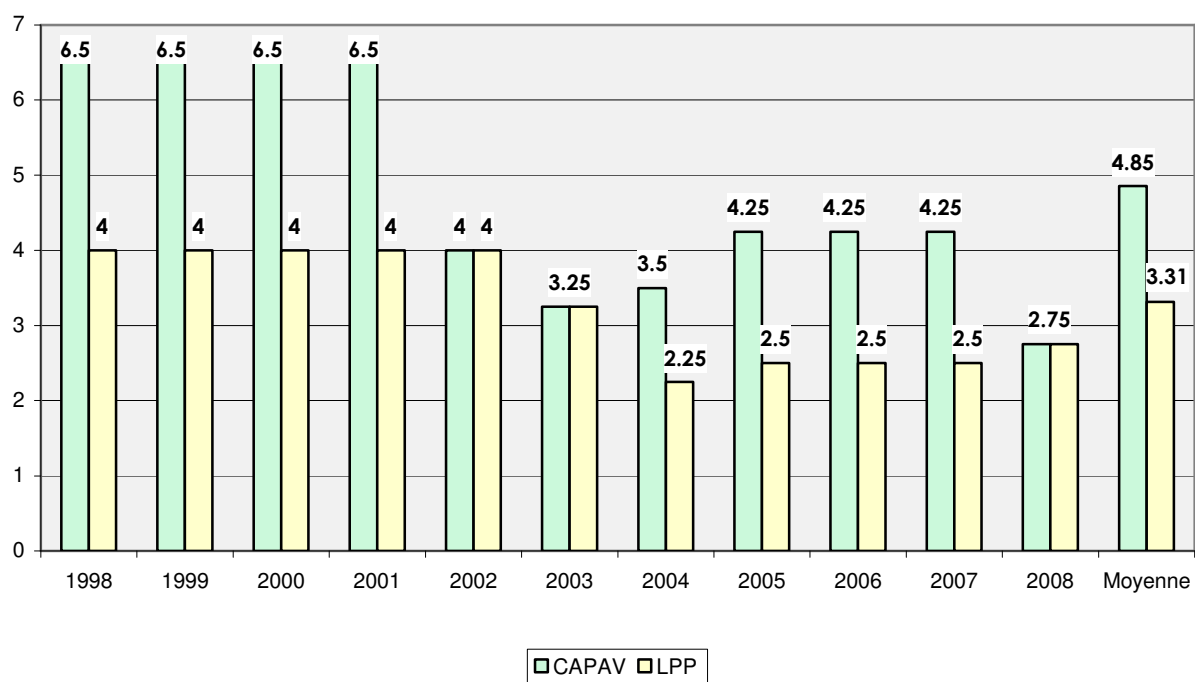


Rendements CAPAV par rapport aux indices de référence

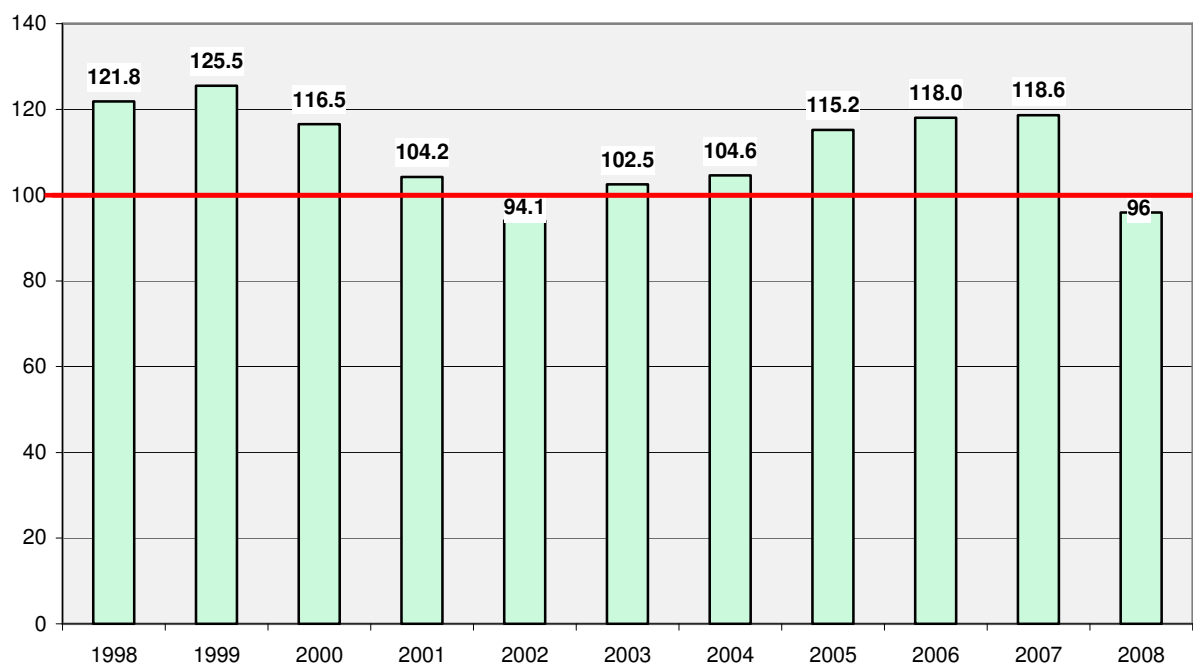


Ces comparaisons portent sur 7 ans, date du changement d'allocation stratégique

Taux d'intérêt attribués aux comptes individuels des assurés



Taux de couverture





Fondation CAPAV

c/o Bureau des Métiers
Av. de Tourbillon 33
1950 Sion

www.capav.ch
info@bureaudesmetiers.ch